

Note aux orga suite au discours d'Edouard Philippe devant le CESE

Le jeudi 12 septembre 2019

Une semaine après avoir rencontré les « partenaires sociaux », le premier Ministre est venu présenter le calendrier de la réforme des retraites devant le Conseil économique social et environnemental (CESE).

Sur un discours d'une heure, il a surtout répété les éléments qu'il nous avait déjà présentés la semaine passée. Rien de nouveau donc dans les annonces formulées, le 1^{er} Ministre réaffirme la détermination du gouvernement de démolir le système de protection sociale hérité du CNR, tout en prenant des précautions pour essayer de convaincre le plus grand nombre du bien-fondé de cette réforme.

Comme la semaine dernière, il a indiqué souhaiter prendre le temps dans la rédaction du texte de loi qu'il entend faire adopter avant la fin de la session parlementaire l'été prochain.

Il annonce la reprise des pseudo-concertations avec les « partenaires sociaux » à compter de la semaine prochaine sur la base des préconisations présentées dans le « rapport Delevoye ». Cette phase se déroulerait jusqu'à début décembre autour de 4 cycles :

- Les mécanismes de solidarités
- Les conditions d'ouverture des droits à retraite
- Le retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2025, le pilotage et la future gouvernance
- Les modalités de transition des 42 régimes dans le futur système et les garanties nécessaires.

Des discussions spécifiques auraient lieu avec les secteurs professionnels pour lesquels la transition nécessiterait une adaptation particulière et élaborer un calendrier. Ces rencontres se feront dans un délai très court, puisqu'il veut avoir la remontée d'ici le 15 octobre des différents régimes impactés pour disposer d'un état des lieux et d'un calendrier de travail profession par profession.

Il indique que les métiers concernés ne seraient pas dans la réforme tant que les modalités de transition ne seraient pas arrêtées. Mais la ligne est claire : il faudra travailler plus longtemps, et le gouvernement entend développer le cumul emploi-retraite (sur lequel on ne voit pas en quoi il a pu percevoir une quelconque unanimité la semaine passée).

Pas avare de malhonnêteté intellectuelle, le premier Ministre a pris exemple sur la gouvernance du régime complémentaire AGIRC-ARRCO, modèle de paritarisme selon lui, pour un pilotage d'équilibre. S'agissant justement d'un régime à points, on peut voir les effets de ce pilotage sous contrainte qui fait que l'équilibre résulte de la baisse des prestations servies et de mesures de pénalisations sur les pensions.

Toujours pour mieux endormir la population et diviser les français, il a annoncé l'organisation d'une grande consultation citoyenne jusqu'à la fin de l'année 2019, sur le modèle du Grand Débat : mise en ligne d'une plateforme numérique, et organisation de réunions en territoires par des élus locaux et associations.

Comment ce gouvernement peut-il encore parler de concertation quand il ne répond pas à l'urgence sociale ? Il est temps qu'il arrête de faire croire que sa réforme pourrait répondre aux inégalités, alors que celles-ci sont dans la vie active et que c'est là qu'il convient de les corriger.

S'il veut savoir ce que pensent les travailleurs, qu'il commence par écouter la grogne sociale qui s'exprime depuis des mois dans le pays !

Les effets d'annonces n'ont pas répondu à la souffrance et au mal-être qui s'expriment dans les services des urgences et plus largement à l'hôpital.

Dès le 13 septembre, il pourra se faire une idée de l'opinion de cette réforme avec la grève à la RATP d'une ampleur jamais vue depuis des années, et avec les différents mouvements sociaux qui sont annoncés dans de nombreux secteurs professionnels.

Pour la CGT, le débat aura lieu dans la rue dès les 20, 24 et 27 septembre.